



STOP A LA REPRESSON, POUR LA DEFENSE DES LIBERTES SYNDICALES ET DU DROIT D'EXPRESSION

Le 11 juin à 10h00 - rassemblement devant les locaux du substitut du procureur à Saint-Denis.

Une nouvelle fois un dirigeant de la CGT est poursuivi pour ses activités syndicales. Le 4 avril dernier à l'occasion de la venue du Président de la République Emmanuel Macron à Saint-Denis, les personnels de l'éducation en lutte l'interpellaient sur le plan d'urgence pour l'éducation en Seine-Saint-Denis. L'action pacifique et bon enfant, rassemblant dans l'unité, enseignant·e·s, parents d'élèves, lycéen·ne·s et militant·e·s syndicaux, c'est vu terni par les provocations de la BRAV-M et la mise en garde à vue de Kamel secrétaire Général de l'UD CGT 93 et membre de la direction nationale de la CGT.

Une nouvelle fois, un dirigeant syndical est réprimé. Il s'agit bien là, d'une tentative de bâillonnement, d'intimidation du pouvoir en place contre toutes voix qui s'élèvent contre la casse des services publics, contre la casse des conquits sociaux.

Au moment, où le gouvernement poursuit son offensive contre le statut des fonctionnaires, contre l'assurance chômage après avoir été sourd au rejet par la population de sa réforme des retraites reportant l'âge de départ à 62 ans, nous ne sommes pas dupes de l'objectif poursuivi par le gouvernement. C'est bien la liberté d'expression, la liberté de réunion et de manifestation qui sont attaquées à travers les poursuites dont est victime Kamel, comme tant d'autres militants syndicaux et associatifs.

La spirale autoritaire dans laquelle s'enferme le gouvernement est un danger pour toute la société. Il n'y aura pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales.

Nous appelons à rejoindre le rassemblement organisé dans l'unité la plus large, avec les UD du 93 et de nombreuses associations : Rue des Boucheries à St Denis, **le mardi 11 juin à 10H**, jour de la convocation de Kamel devant le substitut du procureur, pour lui apporter toute notre solidarité et rappeler notre attachement aux libertés syndicales, d'expression, de réunion, de manifestation et d'association.

Montreuil, le 29 mai 2024